

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 DGRI 47 Soutien à l'association (5.000 euros) « Au nom de la mémoire » portant sur la commémoration (60^{ème} anniversaire) des évènements du 17 octobre 1961.

M. Arnaud NGATCHA, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1115-1, L1115-1-1 et L.2512-11,

Vu le projet de délibération en date du 22 juin 2021 par lequel la Maire de Paris propose d'accorder une subvention à l'association « Au nom de la mémoire », pour le financement de plusieurs initiatives liées à la commémoration des évènements du 17 octobre 1961 en octobre 2021 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Arnaud NGATCHA, au nom de la 7^e commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 5 000 € est attribuée à l'association « Au nom de la mémoire », (14 rue de la Paix, 95370 Montigny-les-Cormeilles - Simpa n°47782, dossier 2021_08039) pour le financement de plusieurs initiatives liées à la commémoration des événements du 17 octobre 1961 en octobre 2021.

Article 2 : Les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris, au titre des relations internationales, pour l'exercice 2021, sous réserve du vote des crédits correspondants.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO